



Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-cinquième session

22 février-4 mars 2011

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée : « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration présentée par le Conseil international des femmes, l'International Society for Traumatic Stress Studies, l'Association internationale de psychologie appliquée, l'Association internationale des écoles de travail social, l'International Council of Psychologists, l'Union internationale des sciences anthropologiques et ethnologiques, le World Council of Psychotherapy, la Fédération Mondiale pour la santé mentale, la Fédération internationale des femmes juristes et la Fédération internationale des femmes des carrières juridiques, qui sont des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec le Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Nous, les organisations non gouvernementales (ONG) internationales ayant des relations consultatives avec le Conseil économique et social et membres du Comité d'ONG sur la santé mentale, travaillant sous les auspices de la Conférence des organisations non gouvernementales (CONGO) ayant des relations consultatives avec le Conseil économique et social des Nations Unies, sommes déterminées à promouvoir la santé mentale et le bien-être psychologique et social, à prévenir et à traiter la maladie mentale et les troubles émotionnels et à améliorer la prestation et la qualité des services de santé mentale par la mobilisation et l'éducation aux Nations Unies.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) reconnaît dans sa Constitution l'importance du maintien d'une santé mentale complète pour tous quand elle déclare que « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité; [que] la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale; [et que] la santé de tous les peuples est une condition fondamentale de la paix du monde et de la sécurité; elle dépend de la coopération la plus étroite des individus et des États ». Du point de vue historique, la santé mentale a dans les discussions tenues aux Nations Unies été négligée ou minimisée.

Nous reconnaissons que l'accès des filles et des femmes de tous âges à l'éducation et à la formation et leur participation sont essentiels pour leur offrir des possibilités de plein emploi. Il est impératif que nous affrontions les attitudes et les coutumes qui perpétuent les inégalités sexistes en matière d'éducation et que nous cherchions à éliminer les obstacles qui empêchent les filles et les femmes d'être pleinement actives dans le monde du travail et la collectivité.

L'éducation et la santé mentale et physique sont étroitement liées. Le fait d'empêcher les filles et les femmes d'avoir une éducation a de graves conséquences psychologiques. Ces conséquences durent toute la vie si la croissance intellectuelle des femmes est retardée. On compte dans le monde 120 millions d'enfants d'âge scolaire qui sont privés de leur droit à l'éducation et qui peuvent, entre autres problèmes psychologiques, souffrir d'une perte d'estime de soi.

L'éducation permet aux filles et aux femmes de tous âges de résister à la violence et de s'affirmer. Les femmes sans instruction qui n'ont pas de compétences monnayables ne peuvent pas obtenir des emplois décents, sont perçues comme un fardeau économique et restent vulnérables à la violence. Les femmes instruites sont plus susceptibles de réinvestir des ressources dans la santé et l'éducation de leurs enfants et de participer aux discussions politiques et d'ainsi améliorer le rôle des institutions gouvernementales et civiques. Les filles qui savent lire et écrire sont plus susceptibles d'apprendre à lire et à écrire à leur mère et à leur grand-mère.

Conformément au rapport de 2010 du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) sur l'état de la population mondiale, *Conflits, crises et renouveau : changements au fil des générations*, au rapport de 2010 de l'OMS sur la santé mentale et le développement et aux objectifs de la résolution 1325 du Conseil de sécurité, l'éducation est nécessaire pour promouvoir la résilience, le renouvellement et la redéfinition des rôles des garçons et des filles ainsi que des

hommes et des femmes afin de mettre fin à la violence sexuelle visant les femmes et les filles dans les conflits armés et d'encourager une plus grande participation des femmes aux initiatives de consolidation de la paix.

L'Association médicale mondiale a déclaré à l'occasion de son assemblée annuelle tenue à Vancouver, au Canada, que la violence à l'égard des femmes et des filles est devenue un phénomène institutionnalisé mondial et qu'elle constitue une crise majeure de santé publique. Les conséquences de la violence et des mauvais traitements touchant les femmes et les filles incluent de nombreux problèmes débilissants de santé mentale tels que la dépression, l'anxiété, le chagrin et le désespoir chroniques et les effets durables du trouble de stress posttraumatique. Les femmes et les filles sans instruction et atteintes de maladies mentales sont doublement stigmatisées et isolées. Le suicide est la deuxième grande cause de mort prématurée chez les femmes.

La santé physique et mentale des mères et de leurs enfants s'accroît grandement lorsque les femmes sont instruites. Les taux de fertilité et les taux de mortalité maternelle et infantile sont plus faibles dans les sociétés où les femmes instruites ont des familles moins nombreuses, en meilleure santé et plus instruites. Les femmes instruites insistent sur l'éducation de tous leurs enfants et en particulier sur celle de leurs filles. On a à l'occasion de la Conférence des organisations non gouvernementales de 2010 du Département de l'information du Nations Unies tenue à Melbourne noté qu'au moins 340 000 femmes meurent chaque année de causes liées à la grossesse, notamment du manque, au moment de l'accouchement, de professionnels de la santé qualifiés. Les femmes méritent du début à la fin de l'accouchement des fournisseurs de soins de santé formés adéquatement, mais elles constituent aussi le groupe inexploité le plus nombreux susceptible de donner les fournisseurs instruits en question.

La Banque mondiale signale que l'éducation des filles est associée à un revenu accru pour leur famille. Si le nombre des femmes ayant reçu une éducation secondaire n'augmente que de 1 %, le revenu annuel par habitant augmente de 0,3 % par année. Cette croissance est significative non seulement pour les femmes et leur famille mais aussi pour l'économie mondiale. La santé mentale est une composante intégrale d'une approche globale de l'accès des femmes et des filles à l'emploi.

Les recommandations ci-après sont essentielles pour promouvoir l'éducation et la santé mentale et accroître le bien-être des filles et des femmes de tous âges. Nous demandons respectueusement la mise en œuvre des priorités d'action ci-après.

Priorités d'action recommandées

- Les femmes de tous âges doivent avoir pleinement accès à l'éducation et à une formation pour obtenir des emplois décents et ainsi réduire les niveaux élevés de pauvreté et de maladie;
- Il est essentiel que les femmes et les filles de tous âges soient instruites afin de favoriser leur santé et leur bien-être sur les plans physique et mental et dans le domaine de la reproduction;
- Il faut changer les attitudes culturelles des hommes et des femmes par l'éducation afin de prévenir la violence à l'égard des filles et des femmes, de prévenir le sida et d'autres maladies, de prévenir les mariages précoces forcés,

la traite et la prostitution forcée et de promouvoir la parité entre les hommes et les femmes;

- Il faut éliminer le préjugé mondial contre les femmes en sciences, en mathématiques, en technologie et dans les domaines connexes afin de faciliter leur entrée dans toutes les sphères des perspectives d'emploi;
- Il faut, en étroite collaboration avec les collectivités desservies, mettre sur pied des services de dépistage des maladies mentales et de consultation et des services permanents culturellement acceptables et adéquats pour les femmes et les filles atteintes de maladies mentales chroniques;
- Un financement adéquat de la formation et du recyclage des travailleurs de la santé et des enseignants mettant de façon particulière l'accent sur les perspectives offertes aux femmes est essentiel pour améliorer l'infrastructure des secteurs de la santé et de l'éducation;
- Il faut assurer un contrôle de la qualité et une évaluation constants des programmes et des services pédagogiques existants et nouveaux.

**Contact : Comité d'ONG sur la santé mentale, courriel :
ngomentalhealth@optonline.net**

**Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à
<http://www.mentalhealthngo.org>**